Garantie de 30 ans sur les produits standard

Portée
La garantie couvre les produits standard vendus après le 1er janvier 2015.

Nordguard n'accorde une garantie complète que sur les systèmes entiers livrés par ses soins.

En cas de montage de différentes marques, la garantie limitée ne s'applique qu'aux composants concernés.

Nordguard se réserve le droit d'inspecter sur place et d'examiner le dommage avant de l'accepter.

Nordguard remplace les pièces endommagées par du matériel neuf, livré franco sur le lieu de montage.

Nordguard se réserve le droit d'effectuer les travaux de remplacement avec son propre personnel ou du personnel externe.

Traitement de surface
Nordguard garantit la durée de vie du traitement de surface de tous ses produits standard en environnement normal et avec l'entretien prescrit :

- Acier galvanisé à chaud selon SS-EN ISO 1461.
- Version inox.
- Version cuivre.
- Magnelis.
- Version thermolaquée.

Matériaux et fonction
Nordguard garantit la durée de vie des matériaux et du fonctionnement de tous ses produits standard en environnement normal et avec l'entretien prescrit :

- Produits de sécurité de toiture.
- Garde-corps.
- Fixation pour panneaux solaires.
- Produits d'évacuation.
- Version thermolaquée.

Conditions
Le propriétaire du matériel doit pouvoir justifier l'achat auprès de Nordguard par bon de livraison ou facture. Par environnement normal, on entend la classe de corrosivité C4 (pollution atmosphérique notable ou salinité modérée, zones industrielles et côtières).

Le montage doit être réalisé selon les instructions en vigueur au moment du montage. Les données reçues servant au dimensionnement doivent correspondre au montage réel. Les éventuels copeaux métalliques issus de l'installation doivent être retirés immédiatement. Les dommages au traitement de surface survenus au montage doivent être retouchés avec une peinture adaptée.

Maintenance et inspection
Conformément à la loi suédoise sur l'urbanisme et la construction (PBL) et à la loi sur les exigences techniques des ouvrages, les produits soumis à des exigences essentielles doivent être inspectés régulièrement. Nordguard recommande une inspection annuelle. Le contrôle vise à détecter les défauts et/ou lacunes pouvant résulter des intempéries, d'autres dégradations ou d'un montage défectueux, et à y remédier avant qu'ils ne s'aggravent.

Points de contrôle :

- Que les dispositifs soient montés selon les instructions de montage de Nordguard.
- Les éventuels dommages sur les produits sont retouchés en peinture.
- En cas de risque de surcharge de neige, déneiger pour décharger.
- Les dispositifs/fixations déformés et/ou endommagés sont remplacés ; vérifier si le bâtiment a été endommagé ou s'il existe un risque de fuite.

